

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



**Rapport d'évaluation externe du
programme de Licence en « Banque –
Finance » de l'Institut de Management et
de Communication (I.M.C)**

L'équipe d'évaluation :

- Pr Mohamed El Bachir WADE, Président
- Dr Mohamed Moro KOITA, Membre
- Mme Dalla SIDIBE, Membre

Signature :

Pour l'Equipe, le Président

Juillet 2015

Table des matières

1. Présentation du programme évalué	3
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation	5
3. Description de la visite sur le terrain	6
4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-SUP ..	7
5. Points forts	11
6. Points faibles.....	12
7. Appréciations générales.....	12
8. Recommandations à l'établissement	13
9. Proposition de Décision :	13
ANNEXES : Réponses aux observations.....	14

1. Présentation du programme évalué

Le programme de « Licence Banque Finance » est dispensé depuis 2009, date de création de l'institut.

Trois promotions sont déjà sorties de l'institution. Deux cérémonies de remise de diplôme dont les parrains sont Monsieur Jacques DIOUF ancien Directeur Général de la FAO et Maître Ousmane NGOM ancien Ministre ont été organisées au Radisson Blu.

L'établissement dispose d'un agrément définitif enregistré sous le numéro *0090/AG/MESUCUR/DES/DFS* délivré le 15 avril 2015 à la suite de l'évaluation de l'ANAQ-SUP.

Il compte à ce jour 185 étudiants toutes filières confondues.

La mission et les objectifs de l'IMC « s'inscrivent dans la politique nationale du Sénégal en matière de formation professionnelle »

Autrement dit, la mission de l'IMC consiste à participer à la promotion d'une formation de qualité, à l'insertion professionnelle et à la citoyenneté active.

Outre la licence Banque Finance, l'institut dispense d'autres filières telles que :

- Communication ;
- Sciences Politiques
- Marketing, Publicité et Communication ;
- Communication Audiovisuelle des Médias et Technologie numérique ;
- Journalisme ;
- Gestion des Ressources humaines

L'objectif général de l'institut étant de dispenser une formation à la fois générale et spécialisée qui conduirait à une intégration dans le monde du travail, le programme de la licence Banque Finance a été élaboré pour répondre aux besoins des entreprises en général et du secteur bancaire et financier en particulier.

Quant à l'objectif de la formation en licence Banque Finance, il vise à permettre l'acquisition de concepts, principes et pratiques de la gestion des institutions financières et de la finance ainsi que la maîtrise des techniques et outils de gestion.

Les enseignements ont été établis conformément à la réglementation sur le système LMD.

Les compétences sont définies en fonction des métiers ciblés et se déclinent en modules comprenant plusieurs thèmes.

La formation se déroule en six (6) semestres.

Chaque semestre est composé d'unités d'enseignement libellées et répertoriées dans le tableau ci-dessous :

LICENCE 1	LICENCE 2	LICENCE 3
Semestre 1	Semestre 3	Semestre 5
UE 1.1 Environnement économique et juridique des affaires 1	UE 3.1 Compétences professionnelles générales 2	UE 5.1 Compétences professionnelles générales 1
UE 1.2 Outils de communication et informatique 1	UE 3.2 Compétences professionnelles métiers 2	UE 5.2 Outils de communication et informatique 3
UE 1.3 Compétences professionnelles générales 1		UE 5.2 Compétences professionnelles métiers 2
Semestre 2	Semestre 4	Semestre 6
UE 2.1 Environnement économique et juridique des affaires 2	UE 4.1 Compétences professionnelles générales 2	UE 6.1 Culture générale
UE 2.2 Outils de communication et informatique 2	UE 4.2 Outils de communication et informatique 3	UE 6.2 Compétences professionnelles métiers 2
UE 2.3 Compétences professionnelles métiers 1	UE 4.2 Compétences professionnelles métiers 2	UE 6.3 Stage

Les unités d'enseignement sont conçues pour l'acquisition de connaissances et méthodes de travail scientifiques qui garantiraient à l'étudiant l'accès au marché du travail. Ils regroupent des pôles de compétences composés de modules.

Chaque module décline le contenu de la formation dispensée sous forme de thèmes. Le volume horaire présentiel total (cours+Travaux pratiques) du programme est de Mille neuf cent trente heures (1930 Heures) réparti ainsi :

— Cours : 1201 heures soit 62,2 % du temps de présence

— Travaux dirigés : 729 heures soit 37,8 % du temps de présence

Tableau de décompte des heures présentiels et des crédits par semestre

Rubriques	Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4	Semestre 5	Semestre 6	VHT
Cours	202	206	216	212	200	165	1201
Travaux pratiques	120	140	111	137	145	76	729
Total	322	346	327	349	345	241	1930
Crédits	30	30	30	30	30	30	180

Tableau de décompte des heures présentielles et des crédits par Unité d'Enseignement (UE)

Rubriques	UE EEJA	UE OCI	UE CPG	UE CPM	UE CG	UE Stage	VHT
Cours	125	198	331	486	75	—	1215 ?
Travaux pratiques	30	95	215	332	—	—	672
Total	155	293	546	818	75	(190)	1887 ?
Crédits	22	28	47	63	5	15	180

Les connaissances professionnelles métiers représentent 43,3 % du volume horaire présentiel et 35 % des crédits consacrés du programme.

Les études liées à l'environnement économique et juridique des affaires, les connaissances professionnelles générales, les langues vivantes étrangères, les outils de communication et informatique et la culture générale 52,7 %.

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'autoévaluation a été préparé en suivant le référentiel d'évaluation de programme de l'ANAQ-SUP.

Il décrit la démarche, les techniques utilisées pour la recherche d'information et d'éléments de preuve qui ont été nécessaires pour l'élaboration du rapport d'autoévaluation.

Il fait également une description de l'établissement, de l'organisation administrative et du programme qui fait apparaître :

- l'adresse de localisation et les contacts des responsables administratifs.
- les références l'agrément définitif du Ministère de tutelle.
- le mode de management
- les responsabilités administratives
- les appréciations du programme suivant le référentiel de l'ANAQ-SUP
- les forces, les faiblesses et les perspectives du programme

La présentation générale du document est bien structurée autour d'un plan qui permet une lecture aisée.

En revanche, nous n'avions pas pu obtenir certains éléments de preuve indispensables pour l'appréciation de certains standards mentionnés au point 4 de ce rapport.

L'IMC pourra, bien entendu, les mettre à disposition en réponse à ce rapport.

3. Description de la visite sur le terrain

La visite des experts a démarré sur le site le 5 juin 2015 à 10 heures au lieu de 8 h 30 comme prévu dans le planning.

Nous avons été reçus par le directeur de l'établissement, Monsieur Mouhamed GAYE et installés dans une salle dotée d'un écran et d'un vidéoprojecteur. En accord avec le directeur de l'établissement nous avons convenu de réaménager le planning comme suit : (insérer nouveau planning).

La visite a débuté en présence du Directeur de l'établissement et du Directeur des études, Monsieur Ismaïla THIOUB (seul membre présent du comité de pilotage composé de dix personnes) par une présentation des experts et de leur mission. Il s'en est suivi au moyen d'une présentation PowerPoint celle de l'établissement et du plan programme licence Banque Finance.

Des questions ont été posées au cours de cette présentation en se référant au référentiel d'évaluation externe et les éléments de preuve correspondants ont été réclamés au responsable.

Nous avons ensuite procédé aux entretiens avec les étudiants, le personnel administratif et les enseignants qui n'ont pas toujours répondu à toutes nos préoccupations.

La visite des locaux a suivi et nous nous sommes retrouvés entre experts pour une synthèse de la journée avant de procéder à une restitution orale avec le directeur de l'établissement et le directeur des études. Aucun autre membre du comité de pilotage n'était présent.

Nous avons terminé notre mission aux environs de 17 heures 30. Elle s'est déroulée dans des conditions acceptables. C'est l'occasion, pour nous, de remercier la direction de l'IMC pour l'accueil et les conditions de travail mises à notre disposition pour effectuer notre mission.

4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-SUP

Champs d'évaluation 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études

Standard 1.01 : Le programme d'études est régulièrement dispensé.

D'après les informations lues dans le rapport d'autoévaluation, les premiers étudiants du programme ont été recrutés pour l'année scolaire 2010/2011. L'effectif est passé de 21 étudiants à 185 étudiants.

Nous avons reçu un spécimen de diplôme mais pas les copies des procès-verbaux de délibération des différentes promotions ni les registres d'inscription et PV de délibération.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 1.02 : Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.

Le programme de Licence BANQUE FINANCE correspond bien à la mission d'IMC dont l'orientation affichée est le développement des filières dans le domaine des Sciences sociales. Il s'agit de « maîtriser les concepts, principes et pratiques de la gestion des institutions financières et de la finance et les outils de gestion de la caisse, trésorerie et de la comptabilité des entreprises ».

Toutefois, le programme de la Licence BANQUE- FINANCE doit être amélioré et mieux correspondre à cet objectif.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 1.03 : Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.

Les relations avec le monde du travail restent encore très faibles. L'implication des professionnels ne se fait pas de manière formalisée à travers des accords-cadres ou des conventions de partenariat avec des entreprises du secteur de la banque ou de la finance.

L'équipe d'experts invite les acteurs du programme BANQUE FINANCE d'IMC à prendre les contacts avec les entreprises du secteur financier, afin d'assurer l'adéquation du parcours BANQUE FINANCE aux besoins et aux exigences du monde professionnel et de faciliter l'insertion des diplômés. Les professionnels ne sont pas associés à la mise en place des programmes de formation.

Des efforts sont à faire dans ce sens.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Champs d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01. Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnels sont déterminés et communiqués à toutes les personnes concernées.

Les responsabilités, les compétences et les processus décisionnels sont établis dans un organigramme. Toutefois, les fonctions de décisions et d'exécution ne sont pas séparées ni clairement définies. Les instances pédagogiques et administratives sont confondues, mais connues de toutes les composantes.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 2.02. Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

Le programme de la Licence BANQUE FINANCE, n'est pas élaboré par un conseil pédagogique. Il n'existe aucun organe pédagogique ou scientifique dans lequel les enseignants peuvent participer à la conception, au développement du programme d'études et au perfectionnement de la maquette.

L'équipe d'experts rappelle qu'un tel organe doit comporter des universitaires, comme le préconise le CAMES, et des professionnels des métiers auxquels la Licence forme les étudiants. De plus, l'acte de création, sa composition et les procès-verbaux de réunion doivent faire l'objet d'un suivi et d'un archivage.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Standard 2.03. Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.

Le dispositif règlementaire d'AQ existe sur le papier. Composé du Directeur des études et du responsable qualité engagé à temps partiel, ce dispositif n'est pas fonctionnel et ne valide pas les maquettes et le contenu des enseignements

Les fiches d'évaluation des enseignements ne sont pas exploitées de manière formalisée pour aider à l'amélioration du programme. Le dépouillement de chaque évaluation doit faire l'objet d'un acte administratif avec les résultats et les recommandations.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Champs d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01. Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

La maquette du programme répond aux standards LMD. Une amélioration est recommandée pour respecter la répartition des heures de cours en présentiel et les heures de TPE.

Des syllabus de cours existent, mais il faut en élaborer pour tous les éléments constitutifs.

Des efforts doivent être faits.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT PARTIELLEMENT

Standard 3.02. Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Le programme ne permet d'acquérir que partiellement le socle de connaissances nécessaires à une formation en BANQUE FINANCE. Il ne forme pas des professionnels de la banque ou des métiers de la Finance et les étudiants de la Licence BANQUE FINANCE ne peuvent prétendre accéder au marché de l'emploi dès l'obtention de la Licence

La faiblesse du partenariat développé avec les organisations professionnelles et les difficultés rencontrées par les étudiants pour trouver des stages en entreprise enlèvent à la formation sa dimension professionnalisante.

L'équipe d'expert recommande l'introduction d'UE d'insertion professionnelle (connaissance des

métiers de la banque ou de la Finance projets tutorés, etc.), l'introduction de la comptabilité bancaire, la révision du contenu des enseignements de comptabilité générale et d'ingénierie financière et le développement de partenariat avec les entreprises su secteurs financiers.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Standard 3.03. Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont règlementées et publiées.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Les conditions d'obtention des attestations et des diplômés académiques ont été décrites et les étudiants sont informés des conditions et des règles d'obtention des attestations et des diplômes.

Standard 3.04. Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT PARTIELLEMENT

Les PV de délibération n'étaient pas disponibles, l'équipe d'experts n'a, par conséquent, pas pu apprécier le taux de réussite.

Toutefois, les différents acteurs sont unanimes, un dispositif de suivi et d'aide existe et permet aux étudiants de mieux comprendre certains enseignements.

Champs d'évaluation 4 : Personnel d'enseignement et/ou de recherche (PER)

Standard 4.01 : L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.

Le corps enseignant n'est pas composé d'universitaires (de Professeurs, de Maîtres de conférences, de Maîtres-assistants, de Docteurs) et de professionnels du domaine d'étude.

Les critères de sélection des enseignants ne sont pas clairement définis (absence de CV, de syllabus et de la copie du dernier diplôme), mais leur recrutement se fait sur la base de contrats de vacation.

La direction d'IMC affirme disposer parmi ces vacataires d'universitaires (Professeurs, Maîtres de conférences, Maîtres-assistants, Docteurs), les dossiers du personnel enseignant étudiés et les rencontres effectuées ne nous permettent pas de corroborer cela. Il n'y aucun universitaire, et aucun des enseignants qualifiés d'enseignant-chercheur dans le rapport d'autoévaluation n'est inscrit en thèse de doctorat.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Standard 4.02 La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

Les contrats des enseignants ne stipulent que l'activité d'enseignement. Ils n'ont aucune activité de recherche.

Le recrutement d'enseignants permanents de qualité pourrait permettre de prendre en compte les taches de recherche et d'administration qui incombent aux PER.

Appréciation globale sur le champ : NON ATTEINT

Standard 4.03 La mobilité du PER est possible.

L'école ne dispose d'aucun enseignant permanent à l'exception du directeur des études. Il n'y a pas de mobilité des enseignants. D'autres enseignants qui offrent leurs services dans les établissements d'enseignement interviennent.

Sur la base des dossiers du personnel enseignant et de nos entretiens avec les différents acteurs, l'équipe d'experts est affirmative : il n'y pas d'enseignants permanents.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Champs d'évaluation 5 : Étudiants

Standard 5.01. Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Les conditions d'admission sont bien spécifiées, communiquées aux candidats à travers des « flyers » disponibles dans les locaux d'IMC. Ainsi le programme de Licence classique est accessible à tous les bacheliers.

Standard 5.02. L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée à l'entrée et au cours de la formation

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Il n'y a pas de mesures discriminatoires aussi bien pour les hommes que pour les femmes.

Standard 5.03. La mobilité des étudiants (es)est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.

Le système LMD appliqué permet une mobilité des étudiants. Le programme doit permettre de recevoir des étudiants d'autres institutions par l'application des crédits capitalisables et transférables (CCT). Mais les conditions d'accès à la L1 et à la L2 ne prennent pas en compte les crédits capitalisés dans d'autres institutions. Toutefois, une commission d'équivalence chargée de telles demandes n'existe pas et il n'y a pas de convention de partenariat signée avec d'autres établissements d'enseignement supérieur.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Standard 5.04. Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.

À part le Directeur des études, il n'y a pas d'enseignant permanent. Le taux d'encadrement est faible, un (01) enseignant permanent pour un effectif de 185 étudiants.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Standard 5.05. Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiants(es) dans le milieu du travail

Le programme de formation prévoit une UE appelée « stage » qui permet à l'étudiant d'appliquer les compétences acquises durant la formation. À l'issue du stage en entreprise qui est obligatoire l'étudiant présente un rapport, qui fera l'objet d'une soutenance devant un jury.

Dans la pratique, le nombre des stages d'étudiants est encore très faible et il n'y a pas de structure dédiée pour l'insertion des étudiants dans le milieu socio-économique.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champs d'évaluation 6 : Dotation en équipement et en locaux

Standard 6.01. Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Les ressources en locaux, en personnel et en équipement sont une limite sérieuse dans les performances du programme. IMC devrait dans les meilleurs délais satisfaire tous ces besoins.

Il est précisé que tous les programmes de formation de l'IMC se déroulent dans les mêmes locaux. Ce qui a été effectivement constaté.

Cependant, l'établissement dispose de trois appartements (deux appartements au deuxième étage et un appartement au troisième étage) soit au plus 300 mètres carrés (si la terrasse en fait 200m²) pour contenir les 463 étudiants toutes filières confondues. Ce qui paraît à notre avis insuffisant. De l'avis des étudiants, la disponibilité des salles de cours n'est pas assurée. Bien qu'il existe bon nombre d'éléments d'équipement indiqués dans le rapport, l'espace détente de 200 m² dédié aux étudiants n'est pas fonctionnel. Pour ce qui est de la terrasse, elle n'est ni aménagée ni fonctionnelle et son ensoleillement ne le prédispose pas à la détente. Les étudiants rencontrés lors de notre visite sont tous regroupés dans les couloirs sur lesquels donnent les salles de cours.

L'établissement se situe au 2^e et 3^e niveau de l'immeuble. Ce qui pose un problème de sécurité en cas de sinistre puisqu'aucun plan d'évacuation n'est affiché et porté à la connaissance des étudiants, du corps professoral et personnel administratif.

5. Points forts

- Un engagement du promoteur et directeur de l'établissement de contribuer au développement du Sénégal par la formation de ressources humaines adaptées aux besoins des entreprises.
- Un dynamisme et une volonté manifeste de dispenser une formation appropriée en vue d'une insertion professionnelle exprimée par la direction et confirmée par les étudiants
- La maquette du programme est conçue suivant le canevas du système LMD
- Il existe deux évaluations par matières à la fin de chaque module
- Les conditions d'admission et d'évaluation sont définies.
- Une volonté affichée :
 - de se mettre en adéquation avec les standards de qualité de l'ANAQ-SUP et de corriger les insuffisances.
 - de se conformer à la réglementation LMD
 - de limiter le taux d'échec à travers l'encadrement des étudiants.
- Une ambiance conviviale dans l'école et des relations normales avec les étudiants, le corps professoral et le personnel administratif
- Un investissement appréciable dans l'acquisition des infrastructures

6. Points faibles

- Absence de comité scientifique ou pédagogique
- Maquette à reprendre pour
 - intégrer un cours de comptabilité bancaire
 - intégrer des éléments constitutifs afin de faciliter l'insertion professionnelle
 - redécouper l'enseignement de la comptabilité générale
 - densifier le contenu, les concepts et les notions dans chaque enseignement (le cours d'ingénierie financière a le contenu d'un cours d'analyse financière.)
 - revérifier la répartition des heures d'enseignement entre TPE, CM, TD et TP
- Gestion des notes
 - absence de logiciels de gestion des notes et des délibérations
 - Excel n'est pas fiable et ne permet aucune traçabilité des modifications apportées aux notes
- Organisation administrative
 - pas de convocation de jury et pas de Jury de délibération
 - absence d'archive (attente des copies de PV)
 - cellule d'assurance qualité telle qu'énoncée dans le rapport d'autoévaluation n'est pas fonctionnelle et conforme aux textes
- Sélection des étudiants
 - niveau des étudiants à l'entrée hétérogène
 - processus de sélection à revoir
 - les étudiants présentés ne maîtrisent pas des concepts simples du domaine d'étude (date de valeur, risque, dispersion, etc..)
- Locaux
 - Il est indispensable de mettre en place une salle de documentation et de travail
 - L'espace pour les étudiants » doit être fonctionnel
 - Il y a un besoin impérieux de locaux fonctionnels adaptés à l'évolution des effectifs.
- Sélection des enseignants
 - Il faut davantage de professionnels de banque-finance et davantage d'enseignants permanents répondant aux exigences du CAMES.
 - Les dossiers administratifs des enseignants doivent être mieux tenus (cv des enseignants ni datés et ni signés des copies légalisées des diplômes)
 - Améliorer la qualification du corps professoral

7. Appréciations générales

Dans l'ensemble, le dossier de l'IMC présente des qualités dont certaines ont été confirmées par la visite sur site. Cependant, des faiblesses importantes ont été notées au niveau des équipements, des ressources humaines et de l'organisation pédagogique.

8. Recommandations à l'établissement

L'IMC doit mettre en place des organes de gouvernance pédagogique telque le comité scientifique ou pédagogique

La maquette de la licence doit être corrigée dans le sens d'un enrichissement en matière d'enseignements pratiques et de répartition des heures d'enseignement entre TPE, CM, TD et TP

L'IMC doit mettre en place une gestion des notes [logiciels de gestion fiable des notes et des délibérations].

L'IMC doit mettre en place une cellule d'assurance qualité fonctionnelle et conforme aux textes

L'IMC doit augmenter ses locaux pour se doter d'une salle de documentation et de travail pour les étudiants ainsi que de salles de classe spacieuses.

L'IMC doit corriger la faiblesse de la qualification de son corps professoral ; il doit se doter d'enseignants permanents conformément aux exigences du CAMES.

9. Proposition de Décision :

Accréditation refusée

ANNEXES : Réponses aux observations

INSTITUT DE MANAGEMENT ET DE COMMUNICATION

Agrée par l'Etat n°0090/AG/MESUCUR/DES/DFS

Dakar, le 12 Juin 2015

OBJET : Réactions après exploitation Rapport Provisoire
Evaluation Externe du Programme de Licence Banque Finance

Monsieur le Président,

Nous accusons réception du rapport provisoire d'évaluation externe de notre programme de licence en Banque Finance et vous en remercions.

Après exploitation du document, nous vous soumettons, ci-joints, Monsieur le Président, un document sur nos réactions au regard des standards jugés non atteint et un spécimen du diplôme de licence professionnelle Banque Finance.

En vous réitérant notre disponibilité, nous vous prions d'agréer, Monsieur Le Président, l'expression de notre haute considération et de notre dévouement entier pour la qualité de l'enseignement supérieur professionnel.

A

Monsieur Le Président

Equipe des Experts Externe de l'Evaluation du Programme

Licence Banque Finance IMC